

27) Les conseillers généraux sont élus au niveau :

- du canton       de l'arrondissement       du département       de la région

28) Avant 1982, l'exécutif du département était :

- Le Président du conseil général       Le Préfet       Le Trésorier-payeur Général

29) Paris, Lyon et Marseille ont un statut particulier - ces communes comprennent :

- Des secteurs de communes       Des arrondissements  
 Des districts       Des circonscriptions

30) Aux élections municipales, un ressortissant d'un pays membre de l'Union européenne peut être élu :

- Conseiller municipal       Maire       Adjoint

31) Le Maire est élu :

- par les électeurs de la commune       par le conseil municipal  
 par les adjoints

32) La préparation du budget est de la compétence :

- du Maire       du conseil municipal  
 du Préfet       de la commission municipale des finances

33) Le Maire dans l'exercice de ses fonctions perçoit :

- des indemnités rémunérées par l'Etat       des indemnités fixes  
 des indemnités variables, suivant l'importance démographique de la commune

34) Le Maire peut recevoir des délégations émanant :

- du Préfet       du trésorier-payeur général  
 des adjoints       du conseil municipal

35) Le Président du C.C.A.S. est de droit :

- Le Président du conseil général       Le Président du conseil régional  
 Le Maire

36) La dissolution du conseil municipal intervient :

- par décision du Ministre de l'Intérieur       par arrêté du Préfet  
 par décret motivé en Conseil des Ministres

37) Le meilleur moment pour prendre un bain de soleil est :

- de 10 à 12 heures       de 12 à 14 heures       de 14 à 16 heures

38) Le délai de déclaration d'accident en centre de vacances et de loisirs pour le Directeur est de :

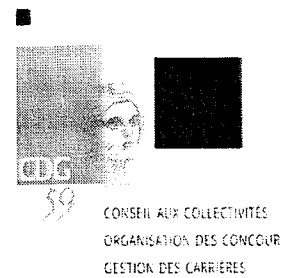
- 24 heures       48 heures       72 heures

39) Votre centre de vacances n'est pas muni d'une infirmerie : vous n'êtes pas dans l'obligation d'isoler un éventuel malade :

- vrai       faux

40) En centre de vacances et de loisirs, un parcours acrobatique en hauteur doit être situé au plus à :

- 1 mètre       2 mètres       3 mètres



Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale  
du Département du Nord  
14 rue Jeanne Maillotte - BP 1222  
59013 LILLE Cedex

**LUNDI 12 JUIN 2006**

## Concours **EXTERNE** **D'ADJOINT D'ANIMATION TERRITORIAL 2006**

### Epreuve écrite d'admissibilité :

Questionnaire à choix multiples  
portant sur des notions élémentaires relatives à l'organisation et au fonctionnement  
des collectivités locales ainsi qu'à la compréhension de consignes élémentaires  
d'hygiène et de sécurité, dans le cadre de l'exercice des missions de ce cadre  
d'emplois

Durée : 45 minutes

coefficient 1

### ATTENTION

- Vous devez répondre sur cet imprimé, sans y inscrire ni votre nom, ni votre numéro de candidat.
- Plusieurs réponses sont possibles pour certaines questions.

1) Peut-on administrer des médicaments à un enfant sans ordonnance mais sur demande écrite des parents ?

- oui  oui, si un des membres de l'équipe possède l'AFPS  
 non

2) Dans un centre de vacances et de loisirs muni d'un système de surgélation performant, vous est-il possible d'y conserver les fruits cueillis au cours d'une sortie ?

- oui  non

3) Est-il possible d'utiliser des œufs frais pour cuisiner en centre de vacances et de loisirs ?

- non  oui

4) En centre de vacances et de loisirs, peut-on acheter des steaks hachés frais ?

- oui  non

5) En centre de vacances et de loisirs, existe-t-il une liste indicative des accessoires de soins et de médicaments utiles ?

- non  oui

6) Est-il possible de faire pratiquer les soins d'urgence sans l'autorisation parentale ?

- non  oui

7) La distribution d'eau non potable est possible dans les centres recevant des enfants de :

- moins de 12 ans  moins de 16 ans  est interdite

8) En centre de vacances et de loisirs, dans certaines fermes, est-il possible d'acheter du lait pour le consommer cru ?

- non  oui

9) En centre de vacances et de loisirs, votre responsabilité personnelle est engagée si vous acceptez plus d'enfants dans votre groupe que la réglementation ne le permet :

- vrai  faux

10) En sortie, l'eau du jerrycan doit être renouvelée :

- 1 fois par jour  2 fois par jour  
 3 fois par jour  toutes les 3 heures

11) Le transport des enfants aux places avant des véhicules est interdit au-dessous de :

- 6 ans  8 ans  10 ans  12 ans

12) Qu'est-ce qu'un CHS ?

- comité d'hygiène et de sécurité  comité d'hygiène et de santé

13) Qu'est-ce qu'un ACMO ?

- Agent chargé de la mise en œuvre du CHS  
 animateur chargé de la mise en œuvre du CHS

14) Si vous n'avez pas de sensation de chaleur sur la peau, vous ne risquez pas de coups de soleil ?

- vrai  faux

15) Le rayonnement solaire augmente tous les 1 000 mètres de :

- 5 %  10 %  15 %  20 %

16) Au cours d'une randonnée alpine hors des zones glaciaires ne nécessitant pas de matériel :

- vous n'avez pas à recruter un titulaire de diplôme spécifique  
 vous avez à recruter un titulaire de diplôme spécifique

17) Quel type de recours le Préfet peut-il former devant le Tribunal administratif contre les actes des collectivités territoriales ?

- Le référé préfectoral  La suspension préfectorale  
 Le délégué préfectoral  Le recours préfectoral

18) Lorsque le Maire procède à la célébration d'un mariage, son statut est celui de :

- Agent de l'Etat  Agent du département  Représentant de la commune

19) Le contrôle de légalité a remplacé :

- Le contrôle hiérarchique  Le contrôle technique  Le contrôle de tutelle

20) L'ensemble des règles juridiques applicables aux communes est contenu dans :

- Le Code Général des Collectivités territoriales  Le Code des Communes  
 Le Code de l'Administration Territoriale  Le Code Administratif

21) Les règles de quorum et de majorité de voix sont facultatives pour adopter valablement une délibération :

- oui  non

22) Le mandat des conseillers régionaux a été réduit à cinq ans en :

- 1995  1999  2000  2002

23) Qui est l'ordonnateur des dépenses et des recettes de la région ?

- Le Préfet de région  Le Président de région  
 Le Trésorier-payeur Général

24) Quelles compétences relèvent de la Région ?

- L'entretien des collèges  L'aide sociale  
 La formation professionnelle  L'aménagement du territoire

25) Le Président du conseil régional est élu :

- par les électeurs de la région  par un collège de grands électeurs  
 par les conseillers généraux  par le conseil régional

26) Le Président du conseil général est élu pour :

- deux ans  trois ans  cinq ans  six ans